

## Analyses et résultats

En 2010, les 1 130 exploitations agricoles implantées sur l'aire urbaine de Bergerac valorisent 33 200 hectares de surface agricole soit près de 40% de la superficie de ce territoire. Le vignoble prédomine au sein d'une agriculture diversifiée. En dix ans, l'aire urbaine a perdu près d'une exploitation sur cinq et 12% de sa SAU soit 4 500 hectares. Ce phénomène impacte tous les systèmes de production, excepté les grandes cultures qui progressent. Certaines exploitations se sont spécialisées et se sont agrandies alors que d'autres ont simplifié leur système productif en supprimant l'atelier « élevage », et en reconvertissant une partie des terres restantes en cultures. Les exploitations, en 2010, emploient 2 700 unités de travail annuel (UTA) qui équivalent à 20% de l'emploi agricole de la Dordogne. 60% de cette main d'œuvre est salariée et se trouve essentiellement dans les exploitations spécialisées en viticulture, et pour une moindre part en cultures fruitières et en maraîchage. Moins d'une exploitation sur dix diversifie son activité en proposant le plus souvent des services touristiques (hébergement, restauration). 13% des exploitations - hors viticulture - commercialisent leur production en mobilisant des circuits courts. Dans ce cas la vente directe représente le mode de commercialisation le plus pratiqué, le recours à un intermédiaire local (détaillant, restaurateur) étant beaucoup moins fréquent. La vignoble bergeracois concentre près de 70% du potentiel de production du territoire, mais c'est aussi un marqueur territorial incontournable grâce à ses appellations spécifiques.

Hubert GUICHENEY

## L'agriculture de l'aire urbaine de Bergerac

## 40% de l'espace dédié à l'agriculture

Les 67 communes composant l'aire urbaine de Bergerac regroupent 1 130 exploitations agricoles qui mettent en valeur près de 33 200 hectares de surface agricole utilisée (SAU) soit près de 40% de la superficie totale de ce territoire.

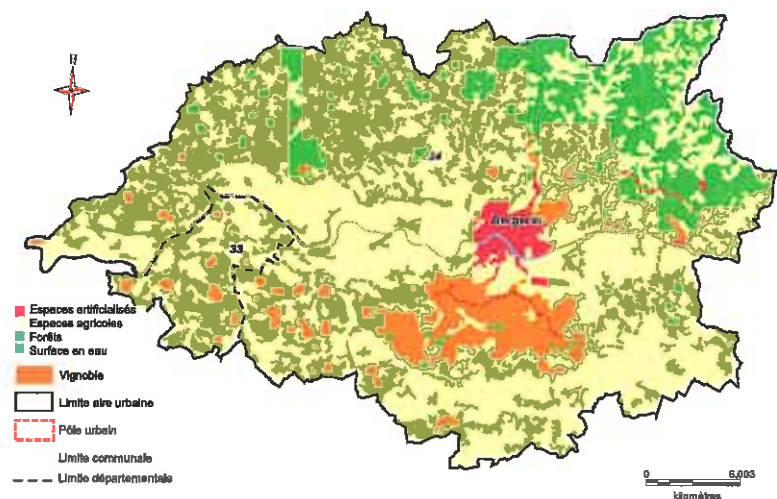
L'agriculture bergeracoise offre une palette de productions diversifiée. Près d'une exploitation sur deux est spécialisée en viticulture, et moins d'une sur cinq en grandes cultures. Un tiers des exploitations pratique une activité d'élevage. Les cultures fruitières et le maraîchage représentent respectivement 5% et 4% des exploitations.

La vigne recouvre près du tiers de la surface agricole utilisée. Viennent ensuite les cultures de céréales, oléagineux et protéagineux (30%), les cultures fourragères, les surfaces toujours en herbe (30%) et les cultures permanentes - vergers pépinières - pour 6%. Les autres cultures et jachères représentent moins de 5% de la SAU.

Une part importante des exploitations viticoles et de cultures fruitières est localisée au sud de l'aire urbaine alors que les autres exploitations se répartissent de manière plus homogène sur l'ensemble de l'aire urbaine.

## Un paysage structuré par l'agriculture

Occupation de l'espace sur l'aire urbaine de Bergerac en 2006



Sources : BD Carto, INSEE, Union européenne-SOES, CORINE Land Cover, 2006

**L'aire urbaine de Bergerac :** Selon le zonage défini par l'INSEE en août 2010, l'aire urbaine de Bergerac regroupe un ensemble de 67 communes, d'un seul tenant et sans enclave. Elle est constituée par un pôle urbain (ensemble de 22 communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants) de plus de 10 000 emplois, et une couronne périurbaine qui regroupe 45 communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Ce zonage a été établi pour décrire l'influence des villes sur le territoire sans pour autant en établir une partition entre urbain et rural. Il s'affranchit du découpage administratif habituel, ainsi 5 communes appartenant à l'aire urbaine de Bergerac sont situées en Gironde.

## Des structures de petite taille

### Trois quarts d'exploitations individuelles

Près de trois exploitations sur quatre sont des exploitations individuelles et regroupent la moitié de la SAU. La moitié d'entre elles ne dépasse pas 12 hectares de SAU. Viennent ensuite les EARL et les sociétés civiles (SCEA) qui représentent respectivement 11% et 10% des exploitations recensées. Ces entreprises exploitent des surfaces plus importantes : une EARL sur deux valorise plus de 37 hectares de SAU et une SCEA sur deux dépasse 32 hectares de SAU.

### Une SAU de 30 hectares en moyenne

Tous statuts confondus, la SAU moyenne est de 30 hectares sur l'ensemble de l'aire urbaine alors qu'elle s'élève à 36 hectares en Dordogne et 32 hectares en Aquitaine.

On dénombre une part importante de structures de faible superficie : la moitié des exploitations implantée sur les communes du pôle urbain ne dépasse pas 14 hectares et la moitié de celles situées sur les communes de la couronne urbaine ne dépasse pas 21 hectares. A contrario, seulement un quart des exploitations dépasse 31 hectares sur le pôle urbain et 42 hectares sur la couronne.

### Des chefs d'exploitations plutôt âgés

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 53 ans sur l'ensemble de l'aire urbaine. 43% des chefs ont plus de 55 ans et ils valorisent près de 35% de la SAU sur l'aire urbaine.

### Spécialisation et simplification des systèmes d'exploitation

En 10 ans, l'agriculture de l'aire urbaine de Bergerac a perdu plus d'une exploitation sur cinq et 4 500 hectares de SAU. Tous les systèmes de production, excepté les grandes cultures, sont touchés par ce phénomène.

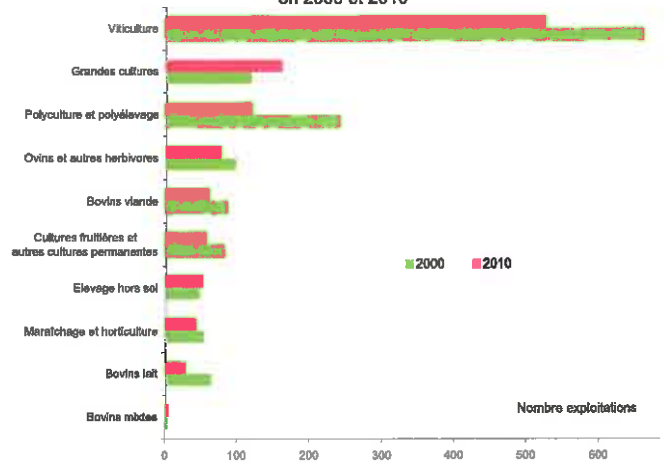
Ainsi, un certain nombre d'entreprises agricoles se sont spécialisées et agrandies. Les exploitations de polyculture - polyélevage et les élevages laitiers perdent plus d'une unité sur deux, mais voient en moyenne leur SAU croître de 7 hectares sur la même période. Les élevages de bovins viande et les cultures permanentes (vergers et pépinières) perdent près d'une exploitation sur trois et les autres systèmes de production près d'une sur cinq.

Seule l'orientation « grandes cultures » enregistre une progression de 35% de ses effectifs d'exploitations et de 50% de sa SAU exploitée. La taille de ces entreprises a légèrement augmenté (+4 hectares de SAU en moyenne) mais en 2010, plus de la moitié d'entre elles ne dépasse pas 11 hectares de SAU. Près de 60% de ses chefs d'exploitation ont plus de 55 ans.

Ainsi, l'essor du système grandes cultures résulte en partie de l'abandon de l'élevage - notamment lorsque le chef d'exploitation envisage de prendre sa retraite - et de la reconversion d'une partie des terres en cultures.

## Disparition d'une exploitation sur cinq en dix ans

Aire urbaine de Bergerac : répartition du nombre d'exploitations par OTEX en 2000 et 2010



Source : SSP - Recensements agricoles 2000 et 2010

## Une SAU qui diminue et se transforme

### Perte de 12% de SAU

Au cours de la dernière décennie, la SAU a diminué de 12% (4 500 hectares) au sein de cet espace. Cette diminution est nettement plus marquée qu'au niveau régional (-6,5%) ou du département de la Dordogne (-7%).

### Disparition de 20% de surfaces fourragères

Avec une diminution de plus de 2 200 hectares, les surfaces fourragères sont les plus affectées. Parmi elles, les prairies naturelles perdent près de 1 350 hectares (-18%) et la culture de maïs ensilage a quasiment diminué de moitié en 10 ans (-560 hectares).

### La culture de maïs grain en recul

Les céréales enregistrent globalement une diminution de plus de 600 hectares (-8%) largement compensée par les cultures d'oléagineux (+800 hectares). Cette tendance diffère toutefois selon les cultures : la sole de maïs grain et semence perd près du quart de sa superficie (-800 hectares) alors que celle des céréales à paille est multipliée par 1,5 (+2 575 hectares).

Ces modifications d'assolement résultent de la disparition des exploitations d'élevage et polyculture élevage mais traduisent aussi une nouvelle orientation des pratiques culturales vers des espèces plus économes en eau et moins exigeantes en intrants.

La diminution de plus de moitié des surfaces en jachères (-1 600 hectares) peut quant à elle s'expliquer par la diminution des seuils de surface de gel obligatoire requis par la réglementation des déclarations de surfaces PAC.

Par ailleurs, le tabac, culture emblématique de cette région perd près des deux tiers de ses surfaces cultivées et recouvre aujourd'hui moins de 40 hectares.

### Stabilité relative des cultures permanentes

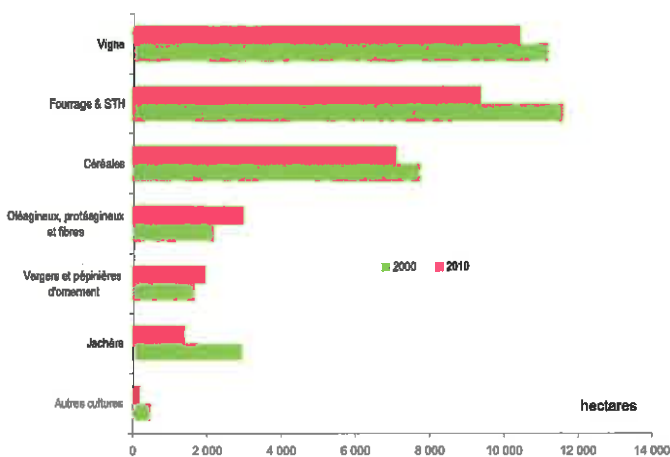
Alors que la SAU de l'aire urbaine s'est réduite de 12% au cours de la dernière décennie, le vignoble résiste mieux en enregistrant moins de 7% de diminution (-770 hectares).

Globalement les surfaces en vergers sont stables : la diminution des surfaces en pommiers (-110 hectares) est largement compensée par l'augmentation de celles de pruniers (+133 hectares) et de noyers (+35 hectares).

Par ailleurs, 250 hectares de pépinières ont été mis en place sur ce territoire entre 2000 et 2010.

### Recul des surfaces fourragères entre 2000 et 2010

Répartition des surfaces par type de culture sur l'aire urbaine de Bergerac entre 2000 et 2010



Source : SSP - Recensements agricoles 200 et 2010

### Un potentiel économique de production qui se concentre et se spécialise

#### 90% du potentiel de production détenu par les grandes exploitations

Les grandes exploitations, dont la production brute standard (PBS) dépasse 100 000€, représentent 42% des unités productives et contribuent pour près de 90% à la valeur du potentiel de production agricole de l'aire urbaine. Plus des trois quarts d'entre elles sont spécialisées en viticulture.

A contrario, les petites exploitations (PBS <25 000€) représentent 35% des unités productives mais contribuent seulement pour moins de 2% à la PBS de l'aire urbaine. 30% d'entre elles sont spécialisées en grandes cultures et moins de 15% le sont en viticulture. La majeure partie des autres se répartissent dans les systèmes de polyculture-polyélevage et/ou élevage de ruminants.

Les exploitations moyennes (PBS comprise entre 25 000€ et 100 000€) représentent 23 % des exploitations et contribuent pour près de 9% à la PBS de l'aire urbaine. Plus de 40% d'entre elles sont spécialisées en viticulture, 13% en grandes cultures, 11% en polyculture-polyélevage, 7% en maraîchage. Les autres se répartissent dans les systèmes spécialisés d'élevage de ruminants.

Les petites et moyennes exploitations se répartissent à peu près équitablement entre le pôle urbain et sa couronne alors que 62% des grandes exploitations sont implantées sur les communes de la couronne urbaine.

#### 70% du potentiel de production assuré par la viticulture

La viticulture contribue pour plus de 70% au potentiel de production agricole de l'aire urbaine, viennent ensuite les vergers et pépinières pour 10% et l'horticulture pour 8%.

Les grandes cultures et l'élevage ne contribuent ensemble à la PBS totale de l'aire urbaine que pour 12% mais occupent plus des deux tiers de la SAU. Ainsi, malgré leur poids économique plus faible que les cultures permanentes, ces deux filières jouent un rôle majeur dans la structuration de l'espace de l'aire urbaine.

### Commercialisation : 13% des exploitations - hors vin - pratiquent les circuits courts

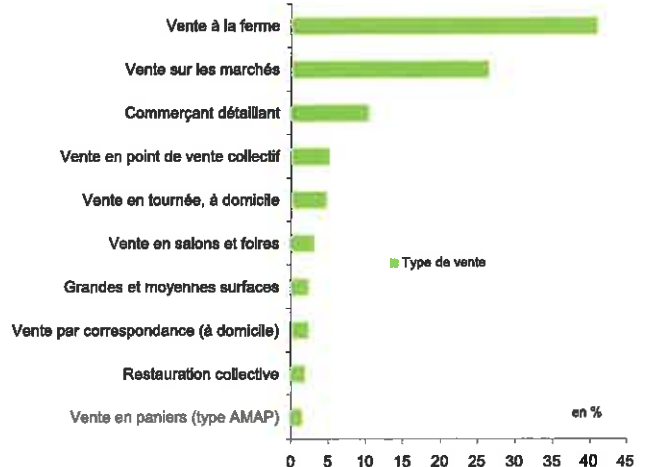
La commercialisation des produits de l'exploitation –hors vin- via des circuits courts concerne 150 exploitations de l'aire urbaine soit un peu plus d'une sur dix. Pour plus de 60% d'entre elles, ce mode de commercialisation génère plus des trois quarts du chiffre d'affaires.

Ce sont les produits animaux (transformés ou non) qui sont les plus souvent vendus dans ce cadre, ils concernent près du quart des exploitations. Viennent ensuite les légumes (18% des cas), les œufs et volailles (14%), les fruits (13%) et le miel (6%).

La moitié de ces exploitations ne mobilise qu'un seul mode de commercialisation. Dans 80% des cas, les transactions s'effectuent en vente directe et plus particulièrement à la ferme (40% des cas) et sur les marchés (27%). Dans 15% des situations de ventes en circuit court, un intermédiaire est sollicité : il s'agit le plus souvent d'un commerçant-détaillant (11%). La restauration ou les grandes et moyennes surfaces représentent chacune moins de 2% des ventes en circuit court. Par ailleurs, 4 agriculteurs pratiquent la vente « en paniers » de type «AMAP».

### Prédominance de la vente directe à la ferme

Répartition des ventes en circuits courts de commercialisation sur l'aire urbaine de Bergerac en 2010



Source : SSP - Recensement agricole 2010



## Le tourisme à la ferme, principale activité de diversification

Moins de 10% des exploitations de l'aire urbaine ont mis en place une activité de diversification de leur activité au sein de leur entreprise. Hébergement, transformation des produits (hors vin et hors lait) et travaux à façon pour le compte d'autres exploitations sont les plus fréquemment mis en œuvre. Viennent ensuite de manière plus ponctuelle les autres activités liées au tourisme (loisir, restauration, artisanat) mais aussi au bois (sylviculture, transformation).

Très fréquemment, une seule activité de diversification est mise en place sur l'exploitation. Cependant, dans 20% des situations de diversification, deux ou trois activités sont associées au sein d'une même structure, il s'agit le plus souvent d'activités liées au tourisme : hébergement restauration, activités de loisir, transformation de produits autres que le vin ou artisanat.

Les travaux à façon pour le compte d'autres exploitations concernent dans plus de la moitié des cas des travaux viticoles.

Les activités de diversification constituent le plus souvent un revenu d'appoint. Dans près de deux tiers des cas le chiffre d'affaires généré ne dépasse pas la moitié de celui de l'entreprise. C'est seulement dans 15% des cas que le chiffre d'affaires généré par la diversification constitue plus des trois quarts de celui de l'entreprise.

Deux tiers des exploitations pratiquant une activité de diversification sont situées en couronne urbaine.

## Un agriculture qui emploie

### Importance du travail salarié

Les exploitations de l'aire urbaine de Bergerac emploient 2 700 UTA (Unité de Travail Annuel) en 2010, qui équivalent à plus de 20% de l'emploi agricole de la Dordogne.

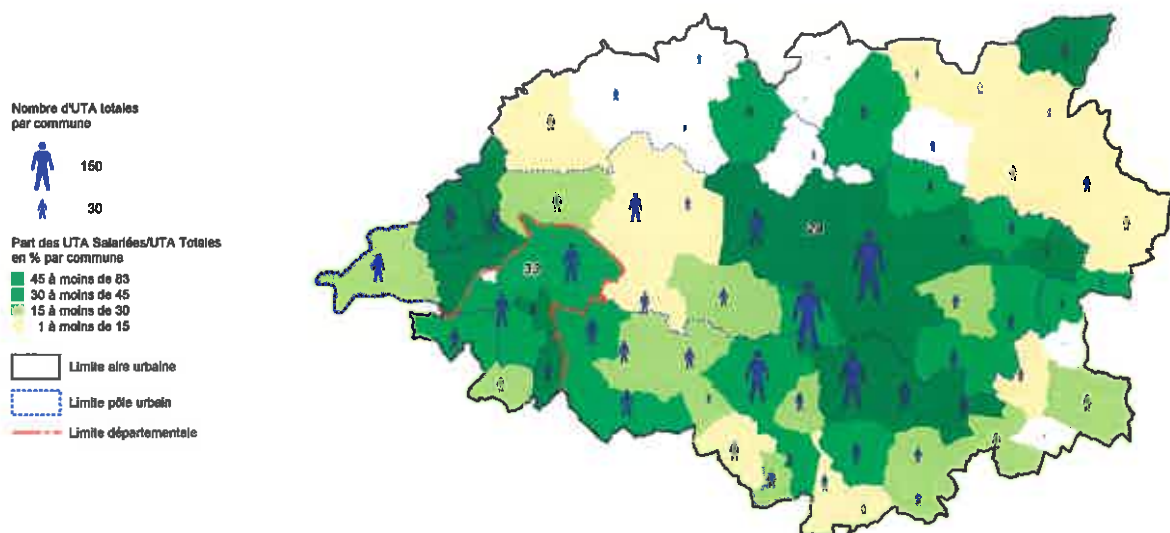
60% du volume de travail est assuré par l'emploi extérieur (salariés permanents et saisonniers, ETA, CUMA) alors qu'en Dordogne le travail agricole demeure essentiellement familial (70% du volume de travail).

### La viticulture principal employeur

Les exploitations spécialisées en viticulture occupent plus de la moitié des emplois, viennent ensuite les exploitations spécialisées en cultures fruitières (16% des UTA) et les exploitations maraîchères (11% des UTA).

Sur les dix dernières années, le volume de travail n'a régressé que de 10% alors que le département de la Dordogne enregistre une diminution de 28%. Cette différence s'explique en partie par le poids du travail salarié dans la main d'œuvre agricole sur l'aire urbaine. En effet, sur la dernière décennie, c'est surtout le travail familial qui a fortement régressé (en particulier les aides familiaux).

**Le vignoble bergeracois employeur de main-d'œuvre**  
 Répartition des UTA par commune sur l'aire urbaine du Bergeracois en 2010



Source SSP – Recensements agricoles 2000 et 2010.

## Un vignoble reconnu

Premier employeur agricole et premier contributeur en potentiel de production, le vignoble constitue un composant majeur de l'aire urbaine de Bergerac

### Des AOP spécifiques

Le vignoble de l'aire urbaine de Bergerac regroupe près de 10 400 hectares de vignes dont la quasi totalité est classée en AOP. Sur les communes de Dordogne, les AOP « Bergerac » recouvrent près de la moitié du vignoble de l'aire urbaine et l'AOP « Monbazillac » près du quart. De manière plus confidentielle, les AOP « Pécharmant » (470 hectares), « Saussignac » (120 hectares) et « Rosette » sont incluses en totalité sur ce territoire dont elles constituent une spécificité. Quelques communes situées au sud-ouest de l'aire urbaine peuvent revendiquer l'AOP « Montravel » (190 hectares). Sur les communes girondines, ce sont les AOP Bordeaux et Bordeaux Sainte-Foy (2 040 hectares) qui sont revendiquées.

### Une composante majeure du paysage

Le vignoble constitue une composante importante du paysage sur la moitié sud du territoire où il occupe la majeure partie de l'espace.

### Les exploitations viticoles se démarquent des autres productions

En 2010, près de 600 exploitations agricoles cultivent de la vigne sur l'aire urbaine et commercialisent leur vin ou le livrent à une coopérative. 90% d'entre elles sont spécialisées en viticulture. Dans les autres cas, la vigne vient en complément de cultures fruitières ou s'insère dans un système de polyculture-polyélevage.

Les exploitations viticoles spécialisées se différencient assez nettement des autres productions. Elles exploitent en moyenne près de 33 hectares de SAU (28 hectares sur le pôle urbain et 36 hectares dans les communes de la couronne périurbaine) et plus de 70% d'entre elles sont répertoriées

dans la classe des « grandes exploitations », c'est-à-dire dont le potentiel de production (PBS) dépasse 100 000€. Les petites exploitations représentent moins de 10% des entreprises viticoles spécialisées.

A la différence des autres systèmes productifs, près de 40% des exploitations viticoles ont opté pour un statut sociétaire (EARL, SCEA...) et mettent en œuvre les deux tiers du potentiel économique des exploitations spécialisées en viticulture.

Avec une moyenne d'âge de 51 ans, les chefs d'exploitations spécialisées en viticulture sont sensiblement plus jeunes que la moyenne de l'aire urbaine (53 ans).

### Des débouchés commerciaux diversifiés

En 2010, le vignoble de l'aire urbaine a produit près de 476 500 hectolitres de vin dont 70% ont été vinifiés en cave particulière, 28% livré en cave coopérative et moins de 2% vendus en vendange fraîche.

### Près des trois quarts des viticulteurs - vinificateurs pratiquent la vente directe

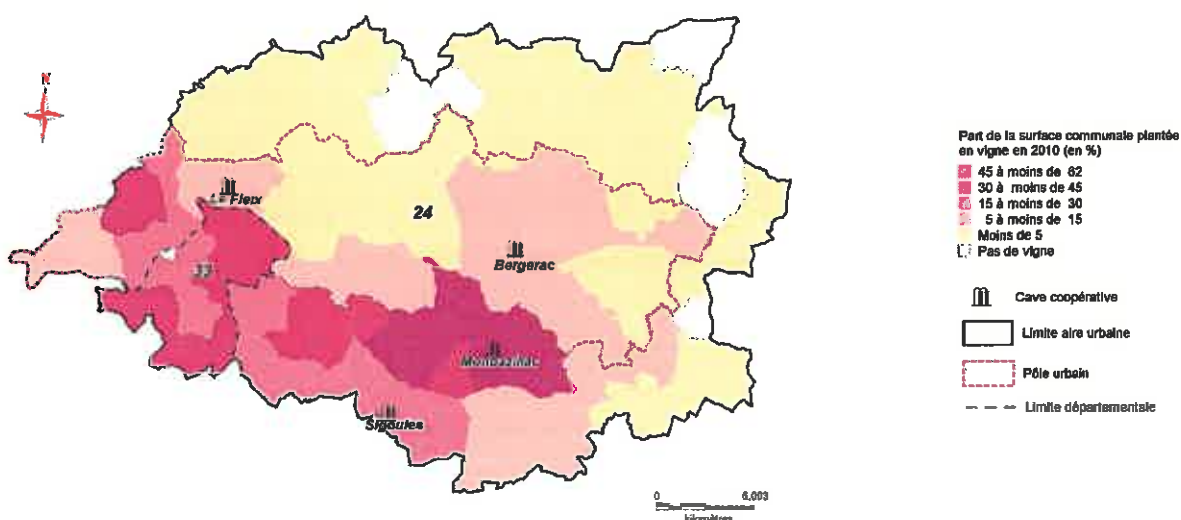
350 viticulteurs vinifient et commercialisent leur production. Près des trois quarts d'entre eux pratiquent la vente directe, mais moins d'un quart l'a choisie comme débouché exclusif. Ainsi, la vente directe est souvent associée au négoce.

Le commerce de gros (négociants et grossistes) écoule plus de 60% des volumes vinifiés en cave particulière. La grande distribution (GMS) et les détaillants (magasins spécialisés, restauration) distribuent respectivement 4% et 3% des volumes produits.

### 40% des viticulteurs livrent à une coopérative

Près de 40% des viticulteurs livrent leur récolte à une coopérative. Sur la partie « Dordogne » de l'aire urbaine, 3 coopératives assurent la vinification de la production des diverses AOP : l'Union Bergerac-le Fleix, la cave de Monbazillac et la cave de Sigoulès.

Un vignoble très dense au sud-ouest de l'aire urbaine  
 Part de la surface communale plantée en vigne (%)



Source : Casier viticole informatisé

## Définitions et méthode

**Cette étude mobilise les données du dernier recensement agricole et les définitions qui y sont associées.**

### Exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif.
- Elle atteint une **certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- Sa **gestion courante est indépendante** de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

### Surfaces de cultures

Les surfaces de cultures recensées en 2010 ont été ramenées au siège d'exploitation. Il s'agit des terres mises en valeur par les exploitations dont le siège est situé sur l'aire urbaine de Bergerac. Ces terres sont en majeure partie situées sur ce territoire mais certaines d'entre elles peuvent être à l'extérieur. Il s'agit donc des terres dont la gouvernance est située sur le territoire d'études. A contrario les terres situées sur l'aire urbaine et gérées par des exploitations dont le siège ne se trouve pas sur le territoire du Scot ne sont pas prises en compte.

### Surface Agricole Utilisée (SAU)

La SAU est la somme des superficies des diverses cultures de l'exploitation, y compris les jachères et les jardins familiaux.

### Production brute standard (PBS)

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros et en « petites

exploitations » lorsqu'elle est inférieure à 25 000€.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation (**orientation technico-économique** ou OTEX).

### Diversification

Les **activités de diversification** concernent des activités lucratives réalisées par l'exploitant qui sont autres que directement agricoles. Il peut s'agir de transformation de produits agricoles et de vente de produits transformés - hors vin -, ou encore d'agrotourisme, de travaux à façon...

Ces activités peuvent se faire de deux manières : soit au sein de l'exploitation en mobilisant des moyens humains et matériels, soit dans le cadre d'une entité juridique dans laquelle l'exploitant a une participation financière.

### Circuit court

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et consommateur.

Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation. Cette autre entité peut concerner plusieurs producteurs agricoles, voire d'autres acteurs économiques (par exemple un boucher dans le cas de viande et sa mise en caissette). Cette approche se limite aux produits, destinés à l'alimentation humaine - hors vin - et issus de l'exploitation. La commercialisation du vin sera abordée dans la fiche viticulture.

### Unité de Travail Annuel (UTA)

Une Unité de Travail Annuel (UTA) équivaut à la quantité de travail agricole fournie par un actif occupé à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs agricoles présents sur l'exploitation sont exprimées en fractions de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail fourni sur l'exploitation.

**Les actifs familiaux** : personnes de la famille du chef ou des coexploitants travaillant de façon régulière sur l'exploitation (chefs d'exploitation, coexploitants et aides familiaux).

**Les salariés permanents non familiaux** : effectuent un travail à temps complet ou à temps partiel de façon régulière toute l'année.

**Les salariés saisonniers ou occasionnels** : salariés qui ont travaillé à temps partiel ou temps complet sur une partie seulement de la campagne agricole.

#### Pour aller plus loin

**Agreste Aquitaine** – Données territoriales – Paru - L'agriculture sur le territoire du Scot du Bergeracois.

**Agreste Aquitaine** – Recensement agricole 2010 – N°1 Septembre 2011 - Premières tendances Aquitaine

**Agreste Aquitaine** – Recensement agricole 2010 – N°2 Septembre 2011 - Premières tendances Dordogne

**Agreste Aquitaine** – Recensement agricole 2010 – N°9 Décembre 2011 - La viticulture spécialisée périgourdine 2000-2010 : l'émergence d'une viticulture sociétale

**INSEE Aquitaine** – Les quatre pages INSEE Aquitaine – N°195 Octobre 2011 - En Aquitaine, 12 grandes aires urbaines structurent le territoire

*Le Recensement Agricole 2010 n'a pu être réalisé que grâce à la collaboration des 43 100 exploitations agricoles d'Aquitaine, interrogées par 250 enquêteurs sous l'égide des agents du pôle « Collecte » du Sriset Aquitaine. Qu'ils en soient tous remerciés.*

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



## Agreste : la statistique agricole

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**Service régional de l'information statistique, économique et territoriale**  
51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.sriset.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

© AGRESTE 2012

Directeur Régional : Hervé DURAND  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
Dépôt légal à parution  
N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412



# Agreste Aquitaine

## Territoires

Numéro 6 - décembre 2014



Les 550 exploitations agricoles recensées en 2010 sur la communauté de communes « Bastides Dordogne Périgord » valorisent près de 20 600 hectares de SAU, soit plus du tiers de l'espace de ce territoire.

L'activité agricole y est relativement diversifiée avec toutefois une prédominance de l'élevage bovin au sud et des élevages de volailles plutôt situés au nord.

Au cours de la dernière décennie, le territoire a perdu près de 8% de sa SAU, soit une diminution légèrement supérieure au reste du département.

De 2008 à 2013, on constate une légère diminution du nombre de déclarants à la PAC alors que les surfaces déclarées demeurent relativement stable. Ainsi, la SAU libérée par les partants n'est que partiellement reprise par les nouveaux arrivants car le reste contribue à l'agrandissement d'exploitations existantes relativement importantes.

12% des emplois du territoire relèvent de l'agriculture ou de la sylviculture. Plus de 80% de l'emploi agricole est assuré par les chefs d'exploitation et leur famille. Les ouvriers saisonniers assurent 60% de l'emploi salarié. Les élevages laitiers et les élevages hors sol sont les exploitations qui recourent le plus au salariat permanent.

**Stéphane BALAN**  
**Hubert GUICHENEY**

(\*) La Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord a été officiellement reconnue le 1<sup>er</sup> janvier 2013 par arrêté préfectoral. Elle est constituée des 49 communes situées sur les 4 cantons (Lalinde, Monpazier, Beaumont et Le Buisson de Cadouin). Elle représente une population de 18 933 habitants et une surface de 625 km<sup>2</sup>.

» TÉLÉCHARGEZ LES DONNÉES DE CADRAGE  
<https://draf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>  
Fiches-territoriales-Recensement

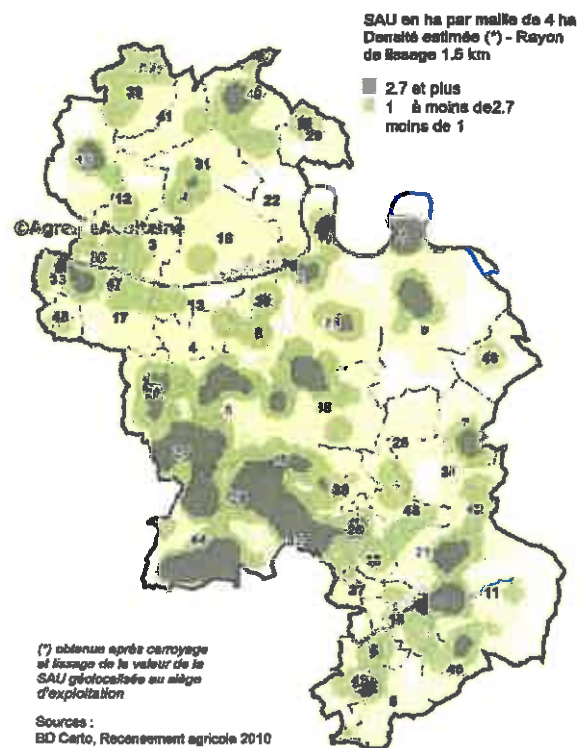
## Dynamiques agricoles au sein de la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord

### 20 600 HECTARES DE SAU EN 2010

Avec 550 exploitations agricoles et près de 20 600 hectares de surface agricole utile (SAU) recensés en 2010, la communauté de communes « Bastides Dordogne Périgord » représente plus de 6% de l'effectif d'agriculteurs et de la sole agricole départementale.

L'agriculture occupe près du tiers de l'espace du territoire, mais on relève de fortes disparités en fonction des communes. Au sud-ouest, l'agriculture s'étend sur plus de la moitié, voire les trois quarts de la surface des communes, alors que dans le reste du territoire ce ratio oscille entre 10% et 50%.

Une agriculture très présente au sud-ouest du territoire en 2010



1 ALLES-SUR-DORDOGNE	10 CALES	19 LIORAC-SUR-LOUYRE	28 NOJALS-ET-CLOTTE	36 SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	45 SOULAURES
2 BADEFOLS-SUR-DORDOGNE	11 CAPROT	20 LOUME	29 PEZULS	37 SAINT-CASSIEN	46 URVAL
3 BANEUIL	12 CAUSE-DE-CLENIANS	21 MARSALES	30 PONTOURS	38 SAINTE-CROIX	47 VARENNES
4 BAYAC	13 COULZE-ET-SAINT-FRONT	22 MALIZAC-ET-GRAND-CASTANG	30 PONTOURS	39 SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX	48 VERDON
5 BEAUMONT	14 GAUGEAC	23 MOLIERES	31 PRIESSIGNAC-MCO	40 SAINTE-FOY-DE-LONGAS	49 VERST-DE-BIRON
6 BIRON	15 LABOUQUERE	24 MONPAZIER	32 RAMPLEUX	41 SAINT-MARCEL-DU-PERIGORD	
7 BOULLAC	16 LALINDE	25 MONSAC	33 SAINT-AGNE	42 SAINT-MARCORY	
8 BOURNIQUEL	17 LANQUAIS	26 MONTFERRAND-DU-PERIGORD	34 SAINT-VIT-RIVIERE	43 SAINT-ROMAIN-DE-MONPAZIER	
9 LE BUISSON-DE-CADOURN	18 LAVALADE	27 NAUSSANNES	35 SAINT-VIT-SENEUR	44 SAINTE-SABINE-BORN	

## Prédominance des surfaces enherbées

Près de 60% des surfaces agricoles sont des fourrages destinés essentiellement à l'élevage de bovins. Ils se composent de prairies pour 90% et de maïs ensilage pour 10%.

Viennent ensuite les céréales qui occupent plus du quart de la SAU. Représentant chacun plus de 35% de la sole céréalière, le blé tendre d'hiver et le maïs grain constituent les espèces les plus cultivées, loin devant le triticale et l'orge d'hiver qui constituent chacun moins de 10% de surfaces en céréales.

Tournesol et coiza d'hiver sont les principales espèces d'oléagineux présentes, mais elles représentent moins de 8% de la SAU.

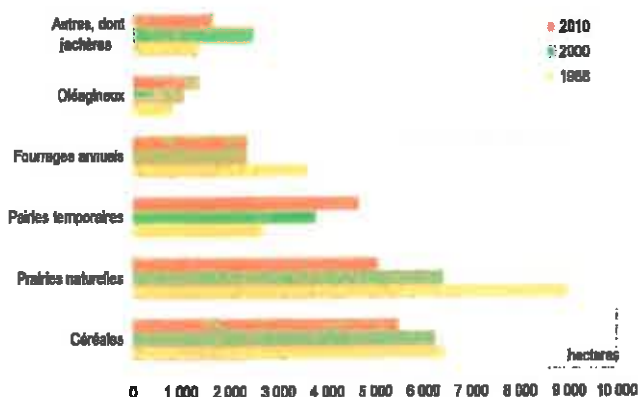
Côté cultures permanentes, on trouve des cultures de fruits à coque (noyers et châtaigniers) et de fruits à noyau (pruniers). Ensemble, elles représentent près de 4% de la SAU.

## Perte de 7,7% de SAU entre 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, le territoire a enregistré une perte de 1 700 hectares de SAU, soit une diminution de 7,7%, légèrement supérieure au reste du département où elle est de 7%. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la période 1988 à 2000 (perte de 1 750 hectares de SAU). Les prairies naturelles ont le plus perdu de terrain entre 1988 et 2010 (- 3 972 hectares) et de manière à peu près régulière. Viennent ensuite les fourrages annuels (- 1 262 hectares) mais ils se stabilisent à partir de 2000 et les céréales (- 978 hectares) qui chutent plus entre 2000 et 2010 qu'entre 1988 et 2000.

## Les prairies naturelles perdent du terrain

Evolution des surfaces agricoles recensées par nature de culture entre 2008 et 2010

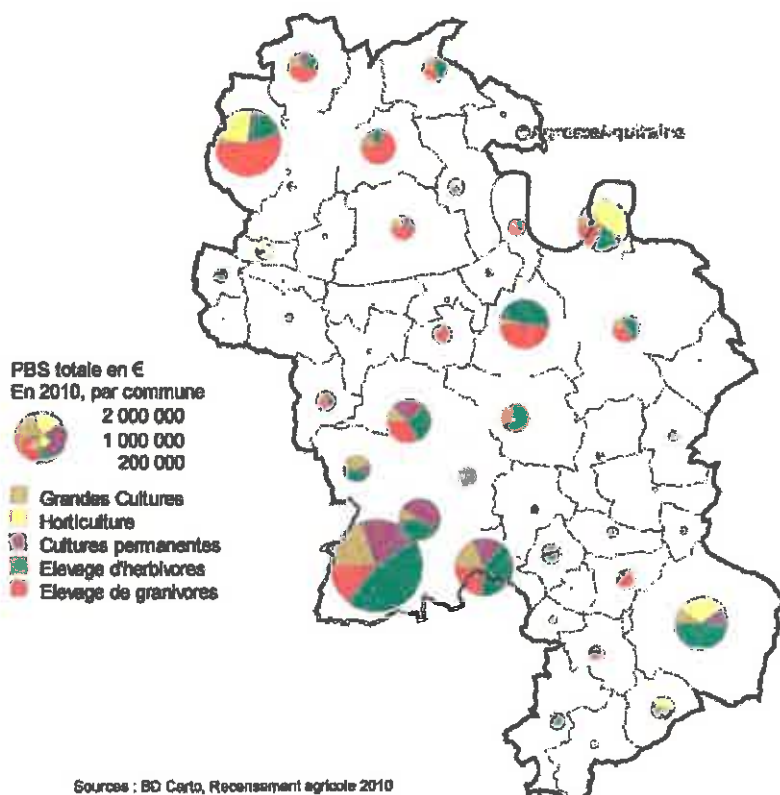


Sources : Recensements agricoles

Les prairies temporaires progressent légèrement sur l'ensemble de la période. Les jachères ont enregistré un pic en 2000 suite à la réglementation PAC invitant les agriculteurs à « geler » une partie de leurs surfaces cultivées. L'assouplissement de cette réglementation après 2000, a entraîné une diminution des superficies en jachère, mais cette dernière ne s'est pas nécessairement traduite par une augmentation des surfaces cultivées.

## L'élevage d'herbivores au sud et les granivores au nord

Répartition de la PBS par commune et par filière de production en 2010



## UN POTENTIEL DE PRODUCTION DIVERSIFIÉ

### 6,5% de la valeur de la Production brute standard (PBS)

Avec une production brute standard (PBS) totale de plus de 38 millions d'euros, la communauté de communes « Bastides Dordogne Périgord » contribue pour 6,5% à la PBS départementale. Les élevages d'herbivores (essentiellement des bovins) y concourent pour 35%, les élevages de granivores (essentiellement des volailles) pour 28%, les grandes cultures pour 17%, les cultures permanentes (vergers) pour 12% et enfin le maraîchage (y compris fraiseiculture) pour 10%.

Cette relative diversité des productions masque quelques disparités territoriales : les élevages d'herbivores sont très présents dans la moitié sud du territoire où ils occupent majoritairement l'espace. A contrario, la majeure partie de la production de granivores se répartit dans la moitié nord. Les vergers sont essentiellement situés dans le quart sud-ouest et le maraîchage se concentre ponctuellement dans quelques communes.



## 70% de la PBS réalisés par les grandes exploitations...

En 2010, les grandes exploitations (dont la PBS est supérieure à 100 000 €) regroupent moins du quart des unités productives mais elles contribuent pour plus de 70% à la PBS totale du territoire. Elles valorisent par ailleurs plus de la moitié de la SAU. Ce sont essentiellement des exploitations spécialisées en élevage laitier, en élevage hors sol ou encore en polyculture élevage.

## ... mais 16% de la SAU sont valorisés par des petites exploitations

A contrario, les petites exploitations représentent plus de la moitié des unités productives. Elles contribuent seulement pour 6% à la PBS totale du territoire mais en valorisent 16% de la SAU. Ces petites structures peuvent en partie être considérées comme des exploitations « non professionnelles » car leur potentiel de production (PBS) n'excède pas 25 000 €. A ce titre, une part importante d'entre elles présente quelques critères de fragilité ou d'incertitude au regard de leur devenir. Elles sont dirigées par des chefs d'exploitation nettement plus âgés (57 ans) que ceux des moyennes (49 ans) ou des grandes exploitations (47 ans). Ainsi, on peut légitimement penser qu'une part importante de ces petites structures résulte d'une réduction de l'appareil de production de l'exploitation effectuée par certains agriculteurs à l'approche de l'âge de la retraite. Ces derniers, souhaitant poursuivre une petite activité agricole, se séparent des ateliers les plus contraignants pour conserver quelques hectares de terres qu'ils mettent en valeur en mobilisant un minimum de moyens humains et matériels.

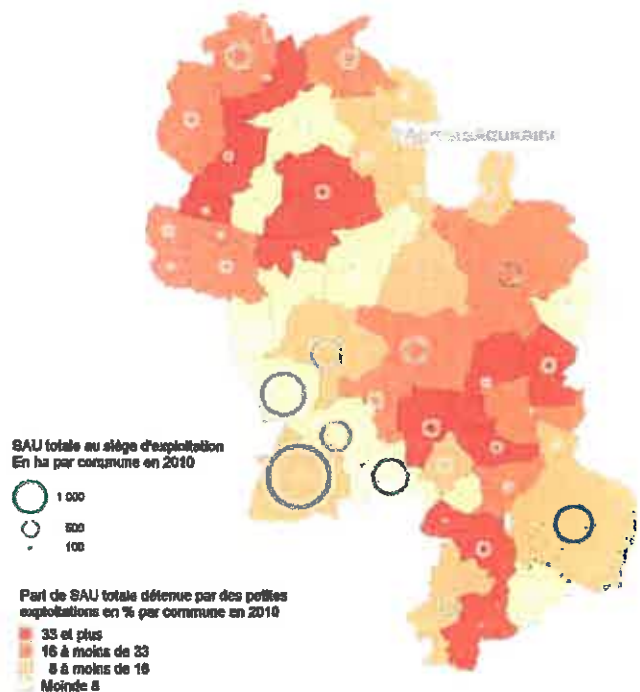
30% des petites exploitations sont spécialisées en grandes cultures, 18% en polyculture-élevage, les autres se répartissant à peu près équitablement entre diverses orientations : élevages de bovins viande, élevages d'ovins et autres ruminants, élevages hors-sol, ou cultures fruitières. A noter que 84% des exploitations spécialisées en grande culture sont des petites exploitations.

Au niveau territorial, dans de nombreuses communes disposant de peu de SAU, la part de la SAU valorisée par des petites exploitations est plus importante que dans les communes regroupant plus de SAU.

## 22% de la PBS assurés par les exploitations moyennes

En position intermédiaire, les exploitations moyennes représentent 27% des exploitations et contribuent pour 22% à la PBS du territoire. 30% d'entre elles sont des exploitations de polyculture-élevage, les autres se répartissent dans les principales spéculations agricoles du territoire.

## Les petites exploitations plus nombreuses dans les communes à faible SAU en 2010



Sources : BD Cartho, Recensement agricole 2010

## MÉTHODOLOGIE

**La production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients qui doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euro, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.**

**L'orientation technico-économique (OTEK) d'une exploitation caractérise son système de production, lequel est défini par la contribution relative des diverses spéculations (PBS de chaque production) à la PBS totale de la dite exploitation.**

**La dimension économique d'une exploitation est déterminée à partir de la valeur de la PBS totale de l'exploitation :**

- Petites exploitations : PBS inférieure à 25 000 €
- Moyennes exploitations : PBS comprise entre 25 000 € et 100 000 €
- Grandes exploitations : PBS supérieure à 100 000 €

## Agrandissement des exploitations entre 2000 et 2010

### Concentration du potentiel de production en 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, toutes productions confondues, le territoire a perdu près de 30% de ses exploitations agricoles mais la PBS totale ayant diminué de 7% sur la même période, ceci traduit une concentration très nette du potentiel de production. Les petites et moyennes exploitations perdent ensemble 35% de leur effectif et 40% de leur PBS alors que les grandes exploitations gagnent 3 unités et que leur PBS augmente de plus de 20%.

### Des évolutions des SAU disparates

Les déclarations des surfaces à la PAC nous permettent, en complément des résultats du recensement agricole utilisés précédemment, d'appréhender l'évolution de la SAU des exploitations sur la période 2008-2013. Ainsi, en 2008, 507 exploitants déclaraient au total 20 700 hectares de SAU à la PAC et en 2013 on retrouve quasiment la même SAU mais avec seulement 455 déclarants. Sur cette période, on a donc enregistré le départ (arrêt de déclaration) de 135 déclarants qui n'a pas été compensé par l'arrivée de 85 nouveaux déclarants. Parallèlement, la SAU libérée par les partants n'a pas été totalement reprise par les nouveaux arrivants.

Par ailleurs, 300 agriculteurs déclarent des surfaces en 2008 et en 2013 : parmi eux, 62% ont conservé la même SAU, 37% d'entre eux ont augmenté leur SAU de 12 hectares en moyenne, et 24% ont diminué leur SAU déclarée de 10 hectares. On remarque que les nouveaux installés démarrent leur activité sur des exploitations disposant de plus de SAU que les cédants (43 hectares contre 33 hectares), mais également que ce sont les plus grandes exploitations en 2008 (69 hectares de SAU en moyenne) qui s'agrandissent en 2013 (81 hectares).

## LES ÉLEVAGES BOVINS VALORISENT LES DEUX TIERS DE LA SAU

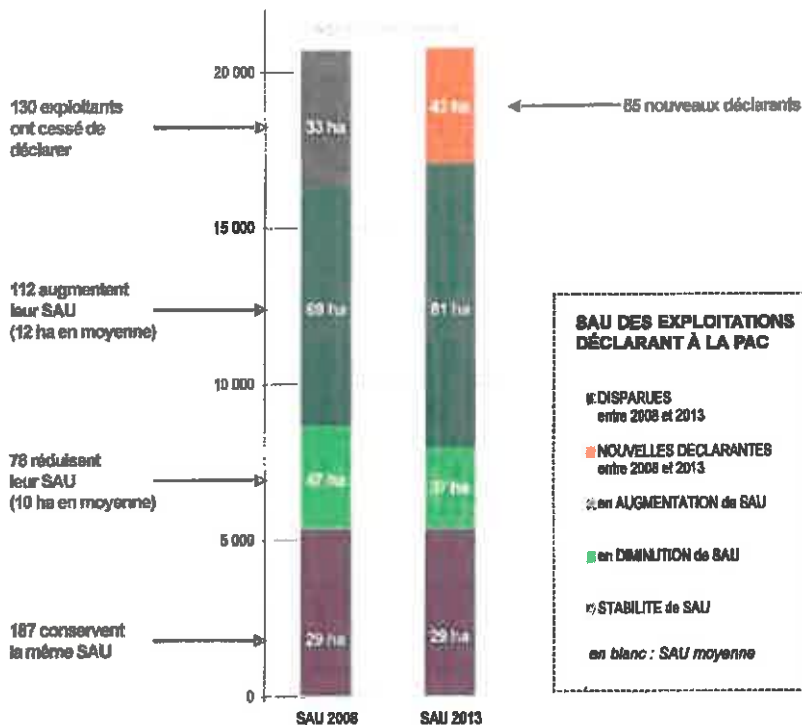
### 10% du cheptel laitier de la Dordogne

En 2010, les 217 élevages bovins présents sur le territoire regroupent 3 300 vaches laitières et 3 900 vaches à viande, soit 10% du cheptel laitier et 5% du cheptel

## Les exploitations les plus étendues en 2008 s'agrandissent en 2013

Evolution de la SAU déclarée à la PAC et des exploitations entre 2008 et 2013

SAU totale déclarée en hectares entre 2008 et 2013 :



**Note de lecture :** Ce graphique a été réalisé à partir de la comparaison des déclarations de surfaces PAC entre 2008 et 2013 au niveau de chaque exploitation. Durant cette période 130 agriculteurs ont cessé de déclarer ; ils exploitaient une SAU moyenne de 33 hectares et au total regroupaient 4 309 hectares (aplât gris). Ils ont été remplacés par 85 nouveaux déclarants, exploitant en moyenne 43 hectares de SAU et regroupant 3 688 hectares (aplât orange). Parmi ces nouveaux déclarants, on retrouve quelques exploitations présentes en 2008 ayant seulement changé de dirigeant ou de statut juridique.

Source : Déclarations PAC

viande du département. Ensemble, ils valorisent deux tiers de la SAU et sont plutôt implantés au sud de la communauté de communes.

### Des élevages laitiers très spécialisés

Les élevages laitiers sont beaucoup moins nombreux que les élevages viande mais les troupeaux sont nettement plus importants ; plus de la moitié des élevages laitiers détiennent plus de 50 vaches alors que les deux tiers des élevages viande en comptent moins de 30.

### Concentration des élevages laitiers entre 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, le territoire a perdu plus de la moitié de ses éleveurs laitiers mais le cheptel total de vaches est demeuré relativement stable. Ainsi, sur cette période, la taille des troupeaux laitiers s'est considérablement accrue en passant d'une moyenne de 28 vaches en 2000 à 48 en 2010.

### Des exploitations laitières spécialisées

Plus de 80% du cheptel de vaches laitières sont détenus par des exploitations spécialisées en élevage bovins lait.

La moyenne d'âge des éleveurs laitiers est de 47 ans, soit 5 années de moins que l'âge moyen des exploitants du territoire. 55% des éleveurs laitiers ont opté pour un statut d'exploitation sociétaire ; ensemble ils regroupent plus des trois quarts du cheptel laitier. Le GAEC est la forme sociétaire la plus usitée (19 exploitations regroupant 1 300 vaches), vient ensuite l'EARL (11 exploitations pour 700 vaches).

## L'élevage bovin plus présent au sud du territoire en 2010

### 12,5% des quotas laitiers de Dordogne

En 2013, 58 éleveurs sont titulaires d'un quota laitier. Ils totalisent un litrage de référence de 211 millions de litres, soit 12,5% de la référence départementale. En moyenne, les élevages laitiers de la communauté de communes disposent d'un quota de 457 900 litres soit 75 000 litres de plus que dans le reste du département.

La quasi-totalité de la production est livrée à l'industrie laitière. Deux coopératives se partagent 87% de la collecte.

### 156 élevages de bovins viande

156 agriculteurs élèvent des bovins viande en 2010 sur le territoire. Seulement 36% d'entre eux sont spécialisés en élevage de bovins viande et le plus souvent sont à la tête de petites ou moyennes exploitations.

Dans les autres cas, le cheptel viande constitue un atelier de production d'exploitations de polyculture-élevage ou vient en complément d'une production principale (élevage hors sol, bovins lait, grandes cultures...). Contrairement aux exploitations spécialisées en bovins viande, ces exploitations sont majoritairement des grandes exploitations.

Sur la dernière décennie, on enregistre la disparition de 40% des élevages et une diminution de 21% du cheptel de bovins viande. Ainsi, la taille des troupeaux s'est accrue de 6 vaches en moyenne.

### 3 200 bovins de boucherie abattus en 2012

Toutes races et catégories confondues, 3 243 bovins provenant des élevages de la communauté de communes ont été abattus en 2012. Près de 60% de ces animaux sont des veaux de boucherie (moins de 8 mois), viennent ensuite les vaches qui représentent un tiers des abattages.

### Répartition des bovins de boucherie abattus, produits dans la communauté de communes par race et catégorie en 2012

Catégorie	Race		Total
	Laitière	Viande	
Vaches	622	442	1 064
Femelles de moins de 8 mois	4	239	243
Mâles de moins de 8 mois	1 147	521	1 668
Autres femelles	40	159	199
Autres mâles	21	48	69
<b>Total</b>	<b>1 834</b>	<b>1 409</b>	<b>3 243</b>

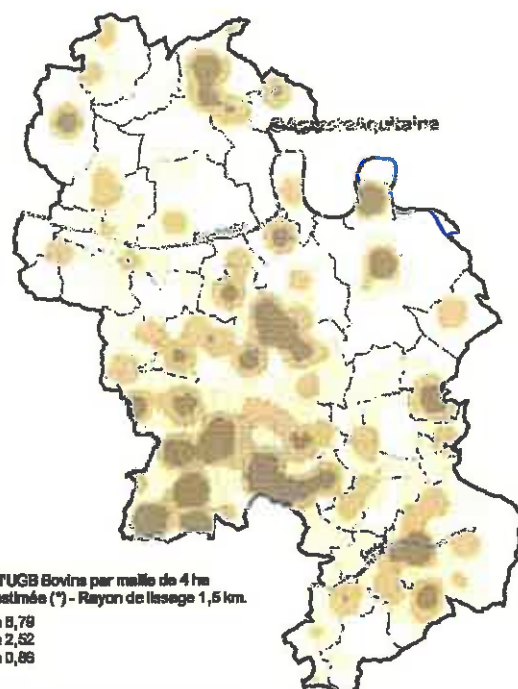
Source : BDM

Plus de 60% de ces bovins sont dirigés vers un abattoir situé en Dordogne, et principalement celui de Boulazac.

## UNE PRODUCTION DE PALMIPÈDES GRAS ET DE POULETS DE CHAIR

En octobre 2010, les 77 aviculteurs (\*) recensés sur le territoire détenaient 15% de l'effectif de poulets de chair du département, 20% des canards gavés et plus de 50% des pintades.

(\*) Ne sont comptabilisés que les aviculteurs détenant plus de 50 têtes de volailles en 2010.



Sources : BD Cartho, Recensement agricole 2010

## Prédominance des palmipèdes gras et des poulets de chair

Répartition des effectifs de volailles au 31/10/2010 par espèce

Types de volailles	Effectifs au 31/10/2010	
	Nbre Elevages	Nbre têtes
Poulets de chair et coqs	37	242 566
Canards en gavage, à gaver	34	145 604
Oies (à rôtir, en gavage, à gaver)	10	4 890
Pintades	7	20 150
Dindes et dindons	3	3 700

Source : Recensement agricole 2010

### Des élevages spécialisés

Près de 80% des élevages sont spécialisés en élevage « hors-sol », dans les autres cas, l'élevage de volailles constitue un atelier d'exploitations de polyculture-élevage.

La quasi-totalité de la PBS des élevages de volailles est réalisée par des moyennes ou grandes exploitations ; elles sont dirigées par des chefs âgés de 47 ans en moyenne. Toutefois, 12% des élevages sont des petites exploitations dirigées par des chefs plus âgés (53 ans).

### Près de la moitié des exploitations avicoles pratique les circuits courts

Près de la moitié des producteurs de volailles pratique la vente via les circuits courts pour au moins un produit de l'exploitation. Ces exploitations sont de plus petite taille que les autres : la moitié d'entre elles ne réalise pas plus de 70 200 € de PBS alors que la moitié des exploitations ne pratiquant pas les circuits courts dépasse 137 000 €.



## PRÉDOMINANCE DE LA FRAISE PARMIS LES CULTURES MARAÎCHÈRES

32 agriculteurs cultivent des légumes en 2010 ; ils regroupent 62 hectares de surface en légumes. Plus de 60% de ces surfaces sont conduites en serres non chauffées, 21% en plein champ (pour le marché du frais) 12% en serre chauffée et 5% en plein air ou abris bas.

### Les fraises recouvrent la moitié de la sole légumière

Les fraises occupent près de la moitié de la surface en maraîchage (36 hectares pour 15 producteurs) ; viennent ensuite les tomates (8 hectares pour 5 producteurs) et les melons (3,4 hectares pour 6 producteurs). Le reste des surfaces se répartit entre divers autres légumes.

Au cours des 10 dernières années les cultures de légumes ont perdu 37 hectares soit près de 40% des surfaces cultivées.

### La moitié des producteurs de légumes est spécialisée en maraîchage

Les surfaces cultivées se répartissent essentiellement dans des exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture (47% des surfaces), ou constituent un atelier de production d'exploitations de polyculture (36% des surfaces) ou d'exploitations spécialisées en Grandes Cultures (12%). Les agriculteurs cultivant des légumes ont en moyenne 49 ans contre 51 dans le reste du département.

Plus de la moitié des maraîchers pratique la vente en circuits courts.

## UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE BIEN IMPLANTÉE

### 10% de la SAU en agriculture biologique

56 agriculteurs, soit près de 10% des exploitants, pratiquent l'agriculture biologique. 1 960 hectares de SAU respectent ainsi le cahier des charges « Agriculture biologique » dont 52% sont certifiés et 48 % en conversion.

Représentant plus de 10% de la SAU totale, l'agriculture biologique semble mieux implantée dans la communauté de communes que dans le reste du département où seulement 5% de la SAU totale sont certifiés.

### Deux tiers de la SAU en prairies

Reflétant l'assolement du territoire, plus des deux tiers de la sole « bio » sont occupés par des prairies, 12% par des céréales, 7% des cultures fruitières, 5% des oléoprotéagineux. Les autres cultures (dont le maraîchage) représentent moins de 3% des surfaces certifiées.

Côté productions animales, on recense 17 élevages de bovins, 3 éleveurs de caprins et 5 éleveurs de volailles.

### Des structures diverses

Les exploitations « bio » ont à leur tête des chefs en moyenne plus jeunes que les autres exploitants : 48 ans contre 52 ans sur le territoire. Elles se répartissent pour 39% en petites exploitations, 36% en moyennes exploitations et 25% en grandes exploitations. Toutefois, on remarque des disparités selon les orientations technico-économiques : les exploitations « Bio » spécialisées en élevage « hors sol » ou en élevage de bovins lait sont majoritairement des grandes exploitations, alors que les exploitations spécialisées en élevage de bovins viande ou en cultures fruitières sont majoritairement des petites exploitations.

## PLUS DE 15% DES EXPLOITATIONS UTILISENT UN CIRCUIT COURT DE COMMERCIALISATION OU DIVERSIFIENT LEUR ACTIVITÉ

95 exploitations sollicitent un ou plusieurs modes de commercialisation en circuit court pour écouler tout ou partie de leur production. Par ailleurs, 89 agriculteurs diversifient leur activité.

### Prédominance de la vente directe

La vente directe est pratiquée par le plus grand nombre sous diverses formes : à la ferme (75% des exploitations), sur les marchés (35% des exploitations) ou en vente à domicile (tournées) pour 19%

des exploitations. Près d'un quart des agriculteurs commercialisent également auprès de commerçants détaillants. En revanche, il y a très peu de transactions auprès des grandes et moyennes surfaces (GMS) ou des restaurateurs.

Les exploitations mobilisant les circuits courts intègrent ce mode de commercialisation à divers degrés dans leur stratégie d'entreprise : 38% d'entre elles en retirent moins de 10% de leur chiffre d'affaires alors qu'à contrario, pour 38% cela représente plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires. En position intermédiaire, 22% en retirent de 10% à 50% de leur chiffre d'affaires.

### L'hébergement, principale activité de diversification

89 des agriculteurs pratiquent une ou plusieurs activités de diversification en 2010. Près du tiers de ces exploitations proposent une activité d'hébergement. Les activités de restauration à la ferme et celles de transformation de produits agricoles (hors produits laitiers) concernent chacune 13% des exploitations pratiquant une activité de diversification. Viennent ensuite les travaux à façon réalisés avec le matériel de l'exploitation pour le compte d'autres agriculteurs, la transformation du bois (y compris sciages), et les activités de loisirs qui concernent chacune moins de 10% des exploitations pratiquant une activité de diversification.

## 30% DE LA SAU DEVRAIENT CHANGER DE CHEF DANS UN AVENIR PROCHE

### Des chefs d'exploitation légèrement plus jeunes que dans le reste du département

Avec une moyenne d'âge de 52 ans, les chefs d'exploitation de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord sont légèrement plus jeunes que dans le reste du département où la moyenne atteint quasiment 54 ans.

On enregistre de fortes disparités en fonction de la dimension économique de l'exploitation : en moyenne, les chefs à la tête de petites exploitations ont 57 ans alors qu'ils ont 49 ans pour les moyennes et 47 ans pour les grandes.

Ceci confirme en partie l'hypothèse de la réduction de l'appareil de production effectué par certains agriculteurs à l'approche de l'âge de la retraite pour continuer une activité agricole plutôt que de transmettre la totalité de leur entreprise.

## 6 000 hectares de SAU devraient changer de mains

233 chefs d'exploitation ont 55 ans ou plus en 2010. Ils regroupent plus de 6 000 hectares de SAU. Ainsi, 30% de la SAU de la communauté de communes devraient changer de chefs au cours de la prochaine décennie.

35% des cédants potentiels, regroupant près de 45% de la SAU libérable, ont déjà prévu leur succession. Dans près de neuf cas sur dix, c'est un membre de la famille ou un coexploitant qui est pressenti pour reprendre les rênes de l'entreprise.

En revanche, 37% des cédants potentiels n'ont pas encore envisagé leur succession et, à ce titre, ignorent qui leur succédera. Ensemble, ils valorisent 42% de la SAU libérable.

Enfin, 28% des agriculteurs de 55 ans pensent que leur exploitation va disparaître, ils regroupent 14% de la SAU libérable.

## Des perspectives de reprise plus maussades pour les petites exploitations

Globalement, près des deux tiers des exploitations concernées par la reprise sont des petites exploitations et les perspectives de reprise sont plus maussades que pour les grandes exploitations : 35% des chefs de 55 ans et plus de petites exploitations pensent que leur exploitation va disparaître alors que qu'ils ne sont que 15% pour les moyennes et grandes exploitations confondues. De même la succession n'a pas été encore envisagée dans 38% des petites exploitations contre 30% pour les grandes.

## UNE QUARANTAINE D'INSTALLATIONS AIDÉES EN DIX ANS

Entre 2003 et 2013, une quarantaine de jeunes agriculteurs ont bénéficié d'une aide à l'installation, ce qui représente 7%

## Répartition du travail agricole par catégorie de main-d'œuvre Evolution entre 2000 et 2010

	Nombre d'UTA	Part (%)	Evolution 2010/2000 (%)
<b>Main-d'œuvre familiale</b>	<b>581</b>	<b>80,6</b>	<b>-36,0</b>
Dont :			
<i>Chef d'exploitation (ou premier coexploitant)</i>	383	53,1	-31,4
<i>Coexploitants</i>	88	12,2	23,9
<i>Conjoints non coexploitants</i>	84	11,6	-57,3
<b>Actifs non familiaux</b>	<b>140</b>	<b>19,4</b>	<b>-35,7</b>
Dont :			
<i>Saisonniers et occasionnels</i>	73	10,1	-48,5
<i>Salariés permanents (hors famille)</i>	56	7,7	-19,2
<i>Personnel des ETA et des CUMA</i>	11	1,6	55,1
<b>Ensemble</b>	<b>721</b>	<b>100,0</b>	<b>-35,9</b>

Sources : Recensements agricoles 2000 et 2010

des DJA (Dotation jeunes agriculteurs) accordées en Dordogne sur la période. Dans le département, le nombre de bénéficiaires tend à baisser ; cette tendance ne semble pas aussi marquée sur le territoire, mais elle est difficile à apprécier en raison du faible effectif. Ces installations aidées le sont toutes à titre d'activité principale.

## Maintien de la diversité des systèmes de production

Les systèmes de production des nouveaux installés sont variés mais, comme dans le reste du département, l'élevage est très présent, en particulier l'élevage laitier (un sur trois sur les dix années). La particularité du territoire est la prédominance de polyculture-élevages associant à l'élevage un atelier spécialisé.

Moins de 40% des exploitations sont individuelles. Les installations en GAEC sont plus répandues que dans le reste du département, peut-être en raison du nombre d'élevages laitiers. Cette fréquence des installations en GAEC est à rapprocher d'une part plus importante d'installations dans le cadre familial (+ 5 points par rapport à l'ensemble des installations de Dordogne).

## 12% DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE SONT AGRICOLES

La communauté de communes Bastides Dordogne Périgord apporte au département 6% de ses emplois agricoles ou forestiers. Ainsi, sur ce territoire, 12% des emplois relèvent de l'agriculture ou de la sylviculture, contre 7% dans le reste du département. Ce sont majoritairement des propriétaires

exploitants et l'emploi agricole salarié est peu développé, représentant moins de 4% de la main-d'œuvre salariée du territoire.

## 720 ETP

En 2010, les 550 exploitations du territoire emploient l'équivalent de 720 temps pleins, soit une moyenne de 1,3 UTA (unité de travail agricole) par exploitation.

## Une main-d'œuvre familiale

Plus de 80% du travail agricole sont assurés par les chefs d'exploitations, les coexploitants ou les conjoints. La moitié des chefs travaille à plein temps sur leur exploitation, tandis qu'un tiers, dans la tranche d'âge 55 ans et plus, y consacre moins d'un mi-temps. Seulement un quart des chefs d'exploitation exerce une autre activité professionnelle.

## Les saisonniers assurent 60% du travail salarié

L'emploi saisonnier se concentre principalement dans les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture ou dans la polyculture et le polyélevage.

Les employés saisonniers fournissent 60% de la main-d'œuvre non familiale, contre 40% pour les salariés permanents, c'est-à-dire les salariés ayant une activité régulière sur l'exploitation.

Pour la plupart, ces derniers sont ouvriers agricoles et travaillent à temps partiel. Les exploitations principalement tournées vers l'élevage hors sol ou l'élevage bovin pour la production laitière sont celles qui ont le plus recours au salariat permanent.

## Le quart du travail en polyculture et polyélevage

Les exploitations de polyculture et polyélevage emploient plus du quart de la main-d'œuvre du territoire. Viennent ensuite les élevages hors sol qui occupent 17% de la main-d'œuvre et les élevages laitiers, 15%. Ces derniers, pratiqués au sein de grandes structures, requièrent en moyenne 2,2 UTA par exploitation. Au contraire, les exploitations spécialisées en grandes cultures (près d'une exploitation sur cinq) ont seulement besoin de 0,7 UTA par exploitation en moyenne et ne représentent que 10% du travail total.

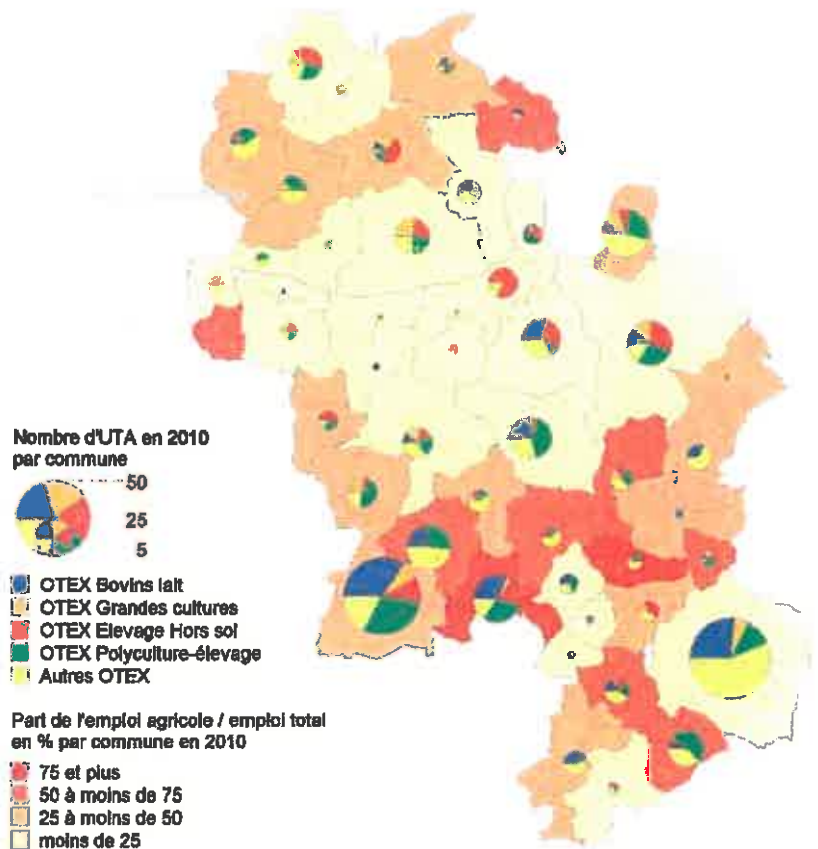
## 40 UTA perdues en moyenne chaque année

Avec 30% d'exploitants en moins, la communauté de commune a perdu 36% de sa main-d'œuvre agricole entre les deux derniers recensements agricoles. Ainsi, en moyenne 40 UTA ont disparu chaque année entre 2000 et 2009 sur le territoire. C'est dans les exploitations individuelles que le volume de travail a le plus régressé, divisé par deux en dix ans. Le travail familial surtout a subi des pertes sévères, en particulier celui des chefs et de leurs conjoints, mais aussi celui des saisonniers, réduit de moitié durant cette période.

## UNE CENTAINE DE JEUNES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Chaque année, entre 100 et 120 jeunes résidant sur la communauté de communes suivent une formation initiale dans l'enseignement agricole, dont une vingtaine d'apprentis. La plupart se forment en Dordogne ; cinq établissements accueillent plus de 80% des effectifs : les lycées agricoles de Bergerac Monbazillac et de Périgueux et le CFA de la Dordogne, à Coulounx Chamiers et, côté privé, le lycée Le Cluzeau de Sigoules et la MFR du Bergeracois de La Force.

Les trois quarts de la main-d'œuvre dans l'élevage (polyculture-élevages, élevage laitier et hors sol)



Sources : BD Cartho, Recensement agricole 2010, INSEE - Recensement de la Population 2011

## Moins d'un jeune sur cinq en formation agricole

A la rentrée 2013, 70% de ces jeunes suivent un enseignement général ou technologique, préparent un CAPA services en milieu rural ou un Bac Pro services aux personnes et aux territoires ou un Bac Pro technicien conseil vente. Les autres se forment aux métiers de l'aménagement (travaux paysagers, nature et faune) ou de la production. Ces derniers, à peine une vingtaine,

préparent un CAPA Production agricole ou un Bac Pro conduite et gestion de l'entreprise agricole.

A peine une vingtaine d'enfants d'agriculteurs résidant sur la communauté de communes, presque tous des garçons, est en formation initiale dans l'enseignement agricole. La plupart suivent un enseignement professionnel, une dizaine se formant aux métiers des productions animales ou de l'agroéquipement.

AGRESTE  
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kléber - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.arise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.arise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : François PROJETTI  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition : SRISET Aquitaine - Impression : AIN  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250AD - ISSN : 2258 - 6010

\*Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite\*



## CC Porte du Sud

## Ensemble des exploitations

### Caractéristiques générales des exploitations selon leur statut

	Exploitations		SAU (ha)		Travail total (UTA)		dont travail salarié* (UTA)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total exploitations</b>	<b>461</b>	<b>360</b>	<b>19 852</b>	<b>18 464</b>	<b>664,1</b>	<b>492,6</b>	<b>97,1</b>	<b>95,5</b>
dont								
Exploitations individuelles	368	272	13 183	9 575	460,2	289,2	39,9	27,5
GAEC	33	15	3 074	1 696	109,8	50,8	18,8	10,8
EARL	21	47	2 150	4 779	47,9	116,5	15,6	35,2

\* salariés permanents (hors cadre familial) et saisonniers

### Caractéristiques générales des exploitations selon leur orientation technico-économique

	Exploitations		SAU (ha)		Travail total (UTA)		dont travail salarié* (UTA)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total exploitations</b>	<b>461</b>	<b>360</b>	<b>19 852</b>	<b>18 464</b>	<b>664,1</b>	<b>492,6</b>	<b>97,1</b>	<b>95,5</b>
dont								
Céréales, oléagineux, protéagineux	82	82	5 105	6 724	71,4	77,5	3,4	8,5
Autres grandes cultures	8	11	375	287	12,8	4,5	1,0	s
Maraîchage	3	4	44	49	6,9	3,5	s	s
Horticulture	s	3	s	21	s	5,6	s	s
Viticulture	110	71	3 958	3 455	206,7	154,6	52,1	52,3
Fruits et autres cultures permanentes	20	23	570	801	41,8	34,9	17,7	10,4
Bovins lait	25	18	1 377	1 157	45,8	29,4	2,1	0,8
Bovins viande	18	17	352	414	17,1	17,4	0,0	0,3
Bovins mixte	3	s	133	s	4,4	s	0,0	s
Ovins et caprins	27	21	466	500	22,5	21,9	0,8	1,3
Ovins, caprins et autres herbivores	10	13	129	235	7,4	14,2	s	5,0
Elevages hors sol	24	24	597	407	27,8	21,9	1,6	0,4
Polyculture, polyélevage	129	67	6 736	4 312	196,5	105,2	13,1	14,5

\* salariés permanents (hors cadre familial) et saisonniers

### Caractéristiques générales des exploitations selon l'âge du chef

	Exploitations		SAU (ha)		Travail total (UTA)		dont travail salarié* (UTA)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total chefs d'exploitation</b>	<b>461</b>	<b>360</b>	<b>19 852</b>	<b>18 464</b>	<b>664,1</b>	<b>492,6</b>	<b>97,1</b>	<b>95,5</b>
Moins de 40 ans	105	54	6 129	3 518	180,2	95,6	24,9	20,0
40 à moins de 50 ans	128	88	6 495	5 923	190,8	133,3	22,9	25,4
50 à moins de 60 ans	141	121	5 751	6 543	227,0	168,0	42,5	26,3
60 ans et plus	87	97	1 478	2 480	67,2	95,7	5,8	23,8

\* salariés permanents (hors cadre familial) et saisonniers

### Succession des chefs d'exploitation âgés de 50 ans ou plus

	Exploitations		SAU (ha)	
	2000	2010	2000	2010
<b>Total chefs de plus de 50 ans</b>	<b>228</b>	<b>231</b>	<b>7 229</b>	<b>10 659</b>
Successeur coexploitant	0	8	0	785
Autre successeur (non coexploitant)	58	60	2 396	2 224
Pas de successeur, l'expl. va disparaître	35	43	349	1 506
Ne sait pas	135	120	4 484	6 144

s : secret statistique

UTA : Unité de Travail Annuel

### Main d'œuvre familiale

	Nombre d'actifs		dont pluriactifs		Volume de Travail (UTA)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total main d'œuvre familiale</b>	<b>800</b>	<b>605</b>	<b>124</b>	<b>149</b>	<b>561,5</b>	<b>391,3</b>
dont						
Chefs d'exploitation	461	360	81	106	349,6	250,6
Coexploitants	67	65	2	10	69,8	55,1
Conjoints non coexploitants	168	110	35	28	102,8	54,9



## Surfaces cultivées et surfaces irriguées

	Exploitations en ayant		Surface cultivée (ha)		dont surface irriguée (ha)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total SAU</b>	460	360	19 852	18 464	1 150	938
dont						
Céréales	344	235	7 267	6 800	682	418
Oléagineux, protéagineux	204	183	3 105	3 879	nd	93
Plantes industrielles	10	4	16	12	nd	6
Légumes secs, frais, fraise, melon	23	11	67	150	55	s
Fourrages annuels	77	43	573	416	133	115
Prairies artificielles	62	53	384	475	34	37
Prairies temporaires	174	121	2 535	2 048	nd	0
Prairies permanentes productives	257	146	2 116	1 324	0	0
STH peu productives	83	74	238	413	nd	0
Vignes	229	127	1 617	1 452	0	s
Fruits (yc petits fruits)	53	42	346	395	53	127

## Cheptels

	Exploitations en ayant		Cheptel ( en têtes)		Cheptel ( en UGB)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Total bovins</b>	194	115	6 866	5 163	6 559	4 739
Vaches laitières	79	34	1 951	1 182	2 829	1 714
Vaches allaitantes	130	81	1 883	1 416	1 695	1 274
<b>Total ovins</b>	44	29	2 069	1 745	335	279
Brebis mères laitières	0	0	0	0	0	0
Brebis mères allaitantes	42	29	1 766	1 448	300	246
<b>Total caprins</b>	13	11	1 709	1 194	448	292
Chèvres	13	11	1 327	793	398	238
<b>Total équins</b>	41	31	254	252	241	242
Juments selle	27	11	62	41	56	37
Juments lourdes	4	s	7	s	7	s
<b>Total porcins</b>	48	19	1 916	1 334	485	401
Truies mères	8	3	144	7	30	1
<b>Total volailles</b>	211	125	70 500	103 800	874	1 267
Poules pondeuses d'œufs de consommation	172	105	5 070	16 540	71	232
Poulets de chair et coqs	122	61	53 310	59 400	586	653
Apiculture (nombre de ruches)	8	6	47	118	nd	nd

## Signes de qualité, diversification, circuits courts

	Exploitations en ayant	
	2000	2010
<b>Agriculture biologique (yc conversion)</b>	s	19
<b>Signes de qualité (yc vin et hors bio)</b>	237	166
dont AOC-AOP, IGP, Label (yc vin)	220	141
<b>Activités de diversification</b>	nd	48
dont		
Transformation de lait	nd	3
Transformation autres produits (yc huile d'olive)	nd	7
Travail à façon	18	14
Hébergement-restauration	21	17
<b>Circuits courts (yc vin)</b>	nd	81
dont vente directe	105	76
dont + de 75% du chiffre d'affaires total (hors vin)	nd	22

s : secret statistique

nd : non disponible

UGB : Unité Gros Bétail



Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt  
Nouvelle-Aquitaine

Service régional de la statistique, de  
l'information et de la prospective





SIEGEDEPCOM	Nom_Commune
24024	BARDOU
24045	BOISSE
24132	CONNE DE LABARDE
24167	EYMET
24168	PLAISANCE
24176	FAURILLES
24177	FAUX
24181	FLAUGEAC
24186	FONROQUE
24212	ISSIGEAC
24278	MONMADALES
24279	MONMARVES
24282	MONSAGUEL
24287	MONTAUT
24348	RAZAC D'EYMET
24359	SADILLAC
24373	ST AUBIN DE CADELECH
24374	ST AUBIN DE LANQUAIS
24383	ST CAPRAISE D'EYMET
24385	ST CERNIN DE LABARDE
24402	STE EULALIE D'EYMET
24423	STE INNOCENCE
24433	ST JULIEN D'EYMET
24441	ST LEON D'ISSIGEAC
24483	ST PERDOUX
24492	STE RADEGONDE
24532	SERRES ET MONTGUYARD
24536	SINGLEYRAC

